

L'association 4,3,2,A fut créée en janvier 2009, à l'initiative d'un éducateur spécialisé, d'une conseillère en orientation psychologue, et d'un ancien directeur d'établissement hospitalier, formateur indépendant.

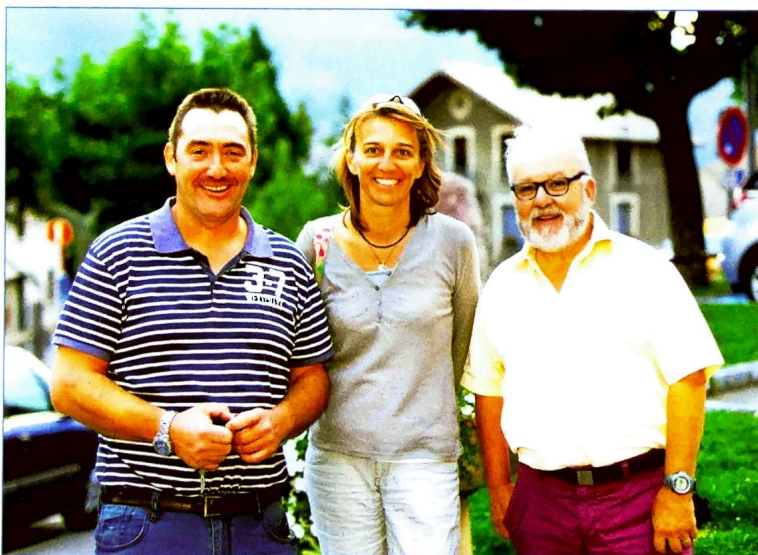
En l'absence d'un dispositif efficace en zone rurale dans le département des Hautes-Alpes, il s'agissait de lutter contre la déscolarisation prématurée des jeunes en les accompagnant individuellement, pour leur donner accès à une qualification et favoriser leur insertion dans des entreprises.

Cette action, pour être efficace et pérenne, doit s'appuyer sur une mise en réseau de l'ensemble des acteurs éducatifs, familles, établissements scolaires, professionnels et institutions sociales et médico-sociales.

**Synergie entre les différents acteurs**

Il s'agit donc de mettre en synergie les compétences de chacun des réseaux existants afin de répondre efficacement aux difficultés de l'élève et du jeune, de 14 à 18 ans.

Pour ce travail, deux coordinateurs socio-éducatifs (Françoise WEISS et François CHARPIOT) interviennent sur un secteur géographique allant de l'extrême nord du département (Le Monétier, La Grave, Cervières), à la limite du pont de Savines-le-Lac incluant Aiguilles, Sauze du Lac... Des « fonds de vallée » où la ruralité est forte, et l'isolement pesant.



▲ François Charpiot, Françoise Weiss et Bernard Charquet, président de l'association 4,3,2,A

à la limite du pont de Savines-le-Lac incluant Aiguilles, Sauze du Lac... Des « fonds de vallée » où la ruralité est forte, et l'isolement pesant.

L'action de proximité, le repérage au niveau scolaire, les réponses adaptées au milieu rural, une meilleure connaissance du territoire et une forte disponibilité, sont les critères essentiels de validation et valorisation du dispositif.

Si l'âge de prise en charge et la répartition entre moins de 16 ans et plus de 16 ans répondent aux règles de l'obligation scolaire (jusqu'à 16 ans), le suivi du jeune dans sa démarche de « professionnalisation » est l'axe principal de notre collaboration avec l'Institut des Métiers, concrétisée par la convention de partenariat du 7 juin 2011.

ge, dont 18 garçons et 8 filles, après avoir été déscolarisés. Notre collaboration permet de toujours trouver une solution correspondant aux possibilités du jeune, en le valorisant et en lui permettant de prendre lui-même conscience de son propre avenir.

**Proximité et réactivité**

La plus-value de l'association réside dans la proximité et la réactivité des coordinateurs lors des difficultés rencontrées par l'employeur recevant le jeune, et dans le suivi de son parcours professionnel.

En 2012, des réunions de concertation avec l'ensemble des référents de pôle de l'IDEM05 ont permis de faire le point sur les jeunes et de partager la connaissance du parcours de l'apprenti tant sur le plan familial, social que professionnel. Une collaboration unique qui met le jeune et son avenir au cœur de nos préoccupations.

Au cours de l'année 2012, 26 jeunes suivis par 4,3,2,A ont été en contrat d'apprentissage

« Le partenariat entre l'IDEM05 et 4,3,2,A est un maillon indispensable afin de préparer certains jeunes à l'entrée en apprentissage et de sécuriser au mieux leur parcours de formation. »

Sophie Cremoux, conseillère sociale et professionnelle à l'IDEM05.

**Vous avez la parole**  
 Une question, une idée, une remarque, une photo ?  
 Contactez la rédaction : [idem05@idem05.fr](mailto:idem05@idem05.fr)

